Zeitschrift: Energie extra

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000

Band: - (2002)

Heft: 6

Vorwort: Chère lectrice, cher lecteur

Autor: Fleury, Mireille

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

energie extra 6.02

Informations de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et de SuisseEnergie

Décembre 2002

Chère lectrice, cher lecteur,



Un an déjà que l'étiquette de déclaration énergétique a été introduite en Suisse!

En vigueur depuis janvier 2002, l'étiquetteEnergie

cherche à améliorer la transparence relative à la consommation d'énergie, ainsi que le rendement énergétique des appareils électriques. Elle participe, par-là aussi, à l'objectif principal de SuisseEnergie à savoir une utilisation plus rationnelle de l'énergie.

Colorée, claire, standardisée, l'étiquette donne une information accessible à tous et permet grâce à la classification de A à G de connaître d'un coup d'œil l'efficacité énergétique des appareils. L'étiquetteEnergie représente une aide pour faire un choix conscient. Les appareils électriques moins gourmands en énergie (de classe A) ont non seulement une durée de vie plus importante, car de meilleures qualités, mais consomment en plus moins d'énergie. Les aspects environnementaux et écologiques deviennent ainsi aussi un critère d'achat.

La rédaction d'energie extra, vous souhaite à tous et à toutes une très bonne fête de Noël et une bonne nouvelle année avec l'étiquetteEnergie!

> Mireille Fleury, responsable d'energie extra à l'OFEN

Sommaire:

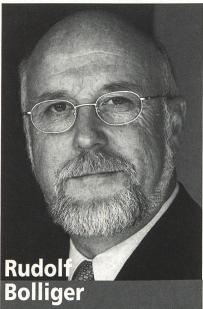
- EtiquetteEnergie: notre dossier un an après son introduction
- Culture d'entreprise: l'Office fédéral de l'énergie s'est doté d'une charte
- Recherche: grand entretien avec le nouveau directeur de l'Institut Paul Scherrer
- Journée Romande de l'énergie: Meyrin montre l'exemple du développement durable

Un achat réussi

L'étiquetteEnergie vise à propulser la consommation énergétique au premier rang des critères d'achat.

Dans les années 90, la Fédération européenne du secteur de l'électroménager avait lancé une étiquette pour signaler l'efficacité énergétique respective des appareils commercialisés. Son usage s'est généralisé depuis dans les pays de l'UE. En Suisse, l'Office fédéral de l'énergie et l'Agence des appareils électriques eae ont décidé d'un commun accord d'introduire l'étiquetteEnergie en 2002, et d'en rendre la présence obligatoire dès le 1^{er} janvier 2003.

Catégories. Avec ses sept catégories échelonnées de A (faible consommation) à G (forte consommation de courant), le diagramme de l'étiquetteEnergie s'est rapidement imposé. Apposé aux réfrigérateurs et aux congélateurs, il indique la consommation pendant 24 heures.



Ce juriste est directeur de la FEA, Association suisse des fabricants et Fournisseurs d'Appareils électrodomestiques et président de l'eae, Agence des appareils électriques.

Sur une machine à laver, un sèche-linge ou un lave-vaisselle, il signale non seulement la consommation spécifique d'énergie, mais encore le résultat (efficacité du lavage). Car à quoi bon une faible consommation si la lessive ou la vaisselle sont mal lavées ou encore humides... Les lampes, enfin, sont classées en fonction de leur durée de vie et de leur puissance électrique.

La vignette de base est complétée d'une bande personnalisée indiquant dans l'espace prévu la marque, le modèle et les données mesurées pour chaque appareil. En outre, une épaisse flèche noire tournée vers la gauche montre la catégorie de consommation dudit appareil par rapport à l'offre disponible.

Popularité. Dans les années 90, certains fabricants ou importateurs recouraient donc déjà à l'étiquetage énergétique. En 2002, sa généralisation s'est effectuée sans heurt. Car la branche et les commerces assujettis à la nouvelle législation fédérale ont déployé de réels efforts de mise en œuvre. Et tandis que l'eae combine diverses mesures pour familiariser le grand public avec l'étiquetteEnergie, les organisations de consommateurs ainsi que les médias lui emboîtent le pas.

Le potentiel d'économies est énorme. A l'heure actuelle, opter pour un appareil étiqueté A et pas D permet d'économiser plusieurs centaines de francs sur sa facture d'électricité.

L'industrie propose déjà une palette de produits satisfaisants à des exigences strictes en matière d'économies d'énergie et d'utilisation rationnelle des ressources. On peut donc supposer que l'intérêt croissant de la population pour ce thème sera encore stimulé à l'avenir. Et si l'étiquetteEnergie y contribue, elle aura rempli le louable objectif que se sont fixé l'industrie et les autorités.

Dr Rudolf Bolliger

